

Montrouge, le 19 mai 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A., s'est tenue le mercredi 17 mai 2023, à Paris, en présence du Président Dominique Lefebvre et du Directeur général, Philippe Brassac.

Plus de 1 400 personnes étaient présentes physiquement ou à distance à l'évènement.

Avec un quorum de 79,89 %, l'Assemblée générale a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration. Toutes les résolutions approuvées ont obtenu un score de plus de 80 %.

Près de 17 340 actionnaires ont voté préalablement à l'Assemblée générale, dont 74 % par internet grâce au dispositif Votaccess.

Après approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'Assemblée générale ordinaire de Crédit Agricole S.A. a décidé la distribution d'un dividende de 1,05 € par action.

L'Assemblée générale a nommé aux fonctions d'administratrice Mme Carol Sirou, Présidente d'EthiFinance, en remplacement de Mme Françoise Gri.

L'Assemblée générale a également renouvelé les mandats d'administrateurs de Mme Agnès Audier, Mme Sonia Bonnet-Bernard, Mme Marie-Claire Daveu, Mme Alessia Mosca, M. Hugues Brasseur, M. Pascal Lheureux et M. Eric Vial.

En ouverture de l'Assemblée générale, Dominique Lefebvre, Président de Crédit Agricole S.A., a tenu à remercier publiquement l'engagement des équipes de CA Ukraine au service des clients et de l'économie.

Philippe Brassac, Directeur général de Crédit Agricole S.A. a consacré la première partie de sa présentation au changement de paradigme de l'environnement économique et financier actuel et a rappelé à cette occasion que les crises de certaines banques n'étaient pas synonymes de crise du système bancaire. Il a ensuite souligné les vertus du modèle de banque multi-universelle qui offre à tous types de clients, partout, via tous les canaux, toute la palette de solutions pour répondre à l'ensemble de leurs besoins bancaires et patrimoniaux dans le cadre d'une relation globale et durable.

Dans une seconde partie consacrée au temps plus long, il a insisté sur le défi de la transition énergétique. Le Crédit Agricole fait le choix d'accompagner la transition de toute la société ; la facilité serait de consister à verdir le bilan du Groupe, plutôt que contribuer à verdir toute l'économie.

Pour cela, il présente une équation globale en trois axes complémentaires :

- **Accélérer l'avènement des énergies renouvelables et non carbonées.** Le Crédit Agricole est déjà le premier financeur privé des énergies renouvelables en France. Sur les deux dernières années, pour 1 dollar retiré du fossile, le Crédit Agricole a déployé 4 euros dans les renouvelables.
- **Equiper toute la société,** rendre accessibles les innovations industrielles au plus grand nombre. Naturellement mobilisé pour favoriser l'émergence de nouvelles solutions, le Crédit Agricole s'inscrit dans le cadre positif des mesures des pouvoirs publics autour du Projet de Ré-industrialisation verte.
- **Accompagner une sortie accélérée des énergies fossiles** en s'engageant sur des trajectoires sectorielles Net Zero chiffrées et datées, et en accompagnant tous les acteurs dans leur transition

énergétique, tels les énergéticiens qui s'engagent dans une nécessaire transformation vers les énergies renouvelables.

En l'absence de cadre public, le Crédit Agricole a pris la décision fin 2022 de ne financer aucun nouveau projet d'exploration de pétrole et rappelle, que dès le début, il a refusé de financer le projet EACOP.

Philippe Brassac a conclu son intervention : « *Quelle est fondamentalement la bonne ligne de conduite à tenir dans un monde à injonctions et enjeux parfois contradictoires ? Au minimum celle de l'humilité : reconnaître que l'on ne sait pas vraiment, et en tous cas que l'on ne sait pas définitivement. Être à l'écoute et se montrer capables d'adapter ou réviser régulièrement nos politiques. Le secteur des énergies fossiles ne représente qu'à peine 1% de nos revenus et de nos résultats. Ce n'est pas un enjeu financier pour nous. C'est un enjeu de responsabilité.* »

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE S.A.

Alexandre Barat	+ 33 1 57 72 12 19	alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain	+ 33 1 43 23 25 41	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Mathilde Durand	+ 33 1 57 72 19 43	mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa

CONTACT ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

N° vert : 0 800 000 777
relation@actionnaires.credit-agricole.com

CONTACT RELATIONS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

+ 33(0)1 43 23 04 31
Investor.relations@credit-agricole-sa.fr

Disclaimer

Le présent communiqué est mis à la disposition des actionnaires de Crédit Agricole S.A. en application des paragraphes 1., d) et 2., e) de l'article 4 de la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 et des dispositions nationales applicables, notamment des articles 212-4 4° et 212-5 5° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ainsi que de l'article 13 l'instruction AMF n°2005-11 du 13 décembre 2005 telle que modifiée. Il ne constitue pas un prospectus.

Ce communiqué est disponible en français et en anglais sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. :
<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiques-de-presse-financiers>